

## A conserver

# MEMO A CONSERVER

## SERVICE ENFANCE/JEUNESSE



ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Ce dossier unique (fiche famille et fiche enfant) vous permet d'avoir un accès au Portail « Mon espace famille » afin d'y inscrire votre enfant dans les services suivants :

- Accueil périscolaire
- Cantine scolaire
- Accueils de loisirs extrascolaires (4 à 13 ans)

*Le paiement en ligne sera accessible dans le courant de l'année*

Ce dossier est à retourner au service enfance/jeunesse dûment complété et accompagné des justificatifs demandés :

- **au plus tard le LUNDI 24 JUILLET 2023**
- dans la boîte « cantine/garderie » de l'école Victor Hugo ou au centre administratif (se référer aux horaires d'ouverture au public)

***Sans ces documents = pas d'accès au portail = pas d'inscription possible***

### CONTACT

Service Enfance/Jeunesse  
Ecole Victor Hugo  
Avenue de la Libération  
Courriel : [ludmillamairie@yahoo.fr](mailto:ludmillamairie@yahoo.fr)

### Horaires présence téléphonique

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
↳ de 7h30 à 11h45  
↳ de 15h à 18h  
Tel : 03.27.43.71.07

**Pour les nouveaux inscrits, un accès au portail ainsi qu'un identifiant vous sera envoyé par mail dès l'enregistrement de votre dossier.**

**Si vous avez déjà un accès, celui-ci sera suspendu jusqu'à réception de tous les documents demandés**

### Pourquoi un dossier unique ?

- ✓ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à un service.
- ✓ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation familiale.
- ✓ Pour éviter que l'utilisateur ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors des différentes inscriptions.

## A conserver

### Rappel

- Accueil périscolaire

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h

Horaires d'entrée : de 7h30 à 7h40 ; à 8h00 ; à 8h30

Horaires de sortie : de 17h15 à 17h20 ; de 17h50 à 18h00.

Tarifs : facturation au ¼ d'heure

Quotient Familial	Hordinois	Extérieurs
Moins de 600	0,10€	0,20€
De 600 à 800	0,15€	0,25€
Supérieur à 800	0,20€	0,30€

- Cantine

Fonctionne les jours d'école sur la plage horaire : 11h45/13h20

Tarifs : facturation au repas

	Hordinois	Extérieurs
Prix du repas	3,00€	4,00€

- Accueils de loisirs

Période de fonctionnement :

→ Du 23 au 27 octobre 2023 : de 9h30 à 17h30

→ Du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024 : de 9h30 à 17h30

→ Du 22 au 26 avril 2024 : de 9h30 à 17h30

→ Juillet : dates à définir

Tarifs : facturation à la semaine (repas et goûters compris)

Quotient Familial	Hordinois	Extérieurs
Moins de 600	16,00€	32,00€
De 600 à 800	21,00€	42,00€
Supérieur à 800	26,00€	52,00€

*Un service de garderie (péricentre) est mis en place avant le centre dès 7h30 et après le centre jusque 18h00.*

*Horaires d'entrée : 7h30, 8h00, 8h30, 9h00 (uniquement lors des petites vacances)*

*Horaires de sortie : 17h25 à 17h30 (uniquement en juillet), 17h50 à 18h00*

*Tarifs : facturation à la 1/2h*

*Hordinois : 0,40€*

*Extérieurs : 0,60€*

## A conserver

### Liste des documents ci-joints à remplir

- Dossier unique :
  - Fiche Famille (1/ famille)
  - Fiche Enfant (1/enfant)

### Liste des photocopies à fournir

- Vaccins
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation (récente) CAF avec le QF ou avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 (dans le cas contraire, le tarif le plus élevé sera appliqué)
- Attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et garantie individuelle accident (fortement recommandé)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture de téléphone portable)
- Photocopie du jugement (garde) pour les parents séparés

### Documents à conserver

- Règlements intérieurs de l'accueil périscolaire, de la cantine municipale et des accueils de loisirs et péricentre.
- Procédure d'accès au portail famille.
- Ce mémo.